

Image not found or type unknown



## Preavis de 1 mois au lieu de 3

Par **jennifer0013**, le **22/07/2014** à **11:26**

je viens de donner mon préavis de 1 mois pour cause de mutation(agent SNCF)ma mutation prend effet début octobre! mais la SNCF ne peut me donner le papier officiel que en novembre ou décembre! mon propriétaire a le droit de refuser mon préavis de 1 mois! si oui peut il le faire par simple appel téléphonique?